

VŒU

Pour une gestion vertueuse, écologique et responsable des déchets ménagers

LE CONSEIL,

Présenté par le groupe Europe Ecologie Les Verts

ADOPTE le vœu suivant :

Unanimité

L'actuel incinérateur d'ordures ménagères situé à Ivry, aux portes du 13^e arrondissement de Paris, arrive en fin de vie. Le SYCTOM (Agence métropolitaine des déchets ménagers), chargé du traitement des déchets de 84 communes dont Paris, prévoit sa reconstruction sur le même site, incluant une unité de tri mécano-biologique (TMB) avec méthanisation. Cette opération, au coût pharaonique de 2 milliards d'euros, nous est présentée comme inévitable alors que des mesures de réduction des déchets ont été adoptées dans le cadre de Loi de Transition Energétique et que la COP21 est chargée d'établir un instrument juridiquement contraignant au niveau mondial pour tous les Etats Parties.

Notre municipalité place au cœur de son action les problématiques environnementales. Notre programme « Ivry au Cœur » souligne, dès son préambule, que « L'exigence sociale et l'ambition écologique y sont des engagements résolus et concrets ». En affirmant son refus du tri mécano biologique, notre municipalité a déjà fait un premier pas contre le projet de reconstruction de l'usine d'incinération.

En termes de gestion des ordures ménagères, nous savons qu'il faut passer « de la consommation à la gestion des déchets ». En effet, « Préserver notre environnement, c'est aussi réduire les déchets et, plus globalement, lutter contre un système qui incite à jeter, produire et racheter toujours plus de neuf. »

Considérant que les citoyennes et les citoyens, mobilisés dans le cadre du plan B'OM (Baisse des Ordures Ménagères), apporte au débat un projet alternatif concret, durable et réaliste, qui permettrait potentiellement de créer plus de 50% d'emplois supplémentaires et de préserver des ressources naturelles précieuses pour l'économie française.

Considérant que la gestion des déchets est aujourd'hui un important marché pour des grands groupes industriels, soutenus par des lobbies financiers puissants, alors même qu'il en va de l'intérêt général et du service public.

Considérant que le Plan B'OM - porté par les associations Zero Waste France et le Collectif 3R - propose une dynamique zéro déchet ou « Zero Waste ». Construit à partir d'une analyse détaillée des gisements de déchets du territoire et des alternatives disponibles et éprouvées en France ou dans d'autres métropoles européennes, le Plan B'OM propose 3 chantiers principaux, 12 actions prioritaires, pour un budget de 200 millions d'euros et plus de 700 emplois supplémentaires créés. Tri à la source des bio-déchets, focus sur le papier-carton et amélioration des performances de tri y figurent en bonne place et permettront d'ici 2023, de cesser la mise en décharge d'ordures ménagères sur le territoire du SYCTOM et de rendre inutile le projet de reconstruction de l'usine d'Ivry-Paris XIII.

Considérant que le coût d'ensemble de la collecte des déchets, le bilan du Plan B'OM est globalement neutre car si la mise en place de collectes spécifiques (bio-déchets, cartons) peut entraîner un surcoût à court terme, le résultat de la prévention des déchets (300.000 tonnes de moins à collecter) induit une économie nette qui l'annule.

Considérant que la production de chaleur, l'équilibre économique et le potentiel de création d'emplois sont aussi au cœur du Plan B'OM, qui montre ainsi l'opportunité extraordinaire que représentent, en termes de développement économique local, les alternatives à l'incinération.

Le Conseil Municipal décide :

- **De saluer l'excellence du travail réalisé par les associations Zero Waste France et le Collectif 3R.** Le plan B'OM représente une véritable proposition alternative au projet de reconstruction de l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII et de construction d'une unité de valorisation organique de type tri-mécano-biologique (TMB) avec méthanisation. Cette hypothèse réaliste, responsable et éco-vertueuse doit nourrir notre réflexion sur ce projet.
- **D'encourager la mobilisation de chacune et de chacun**, afin d'orienter les efforts vers un changement de cap à court terme et pour mettre en pratique les alternatives exposées dans le Plan B'OM.
- **Porter au sein du SYCTOM l'évaluation par un organisme indépendant de la faisabilité d'une politique « zéro déchet » sur ce bassin versant**, afin de mettre en place toute alternative moins coûteuse en argent public.
- **D'amorcer un travail collectif et d'ouvrir un débat public dans le cadre de la coopérative citoyenne qui nous permettra de réinterroger le positionnement de la ville sur le projet de reconstruction de l'usine.**

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 24 NOVEMBRE 2015

RECU EN PREFECTURE

LE 24 NOVEMBRE 2015

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 20 NOVEMBRE 2015